

le concours

Conditions d'admission

- Avoir plus de 27 ans
- Avoir deux ans d'expérience dans l'audiovisuel ou le spectacle
- Avoir deux projets de fiction pour le cinéma.

Public

Auteurs, réalisateurs, professionnels de l'audiovisuel et du spectacle.

Les candidats ne peuvent pas se présenter plus de trois fois au concours de l'Atelier scénario.

Procédure d'admission

Première partie

Une commission présélectionne sur dossier.

Pièces demandées :

1. fiche d'inscription dûment remplie
Merci de bien vouloir remplir cette fiche en ligne, sur www.femis.fr et la joindre à chaque exemplaire de votre dossier
2. deux synopsis (sous forme d'histoires développées du début à la fin) de projet original de fiction pour le cinéma (1 page maximum chacun)

OU

- un synopsis d'un projet original de fiction et
- un synopsis d'un projet d'adaptation, d'une œuvre littéraire (roman court, nouvelle, roman graphique ou pièce de théâtre) (1 page maximum).
Pour ce projet d'adaptation, il sera demandé au candidat d'ajouter au synopsis, un court résumé de l'œuvre littéraire (10 lignes) et une note d'intention précisant l'axe d'adaptation (1 demi-page maximum).

NB : Les projets acceptés sont des projets d'adaptation d'une œuvre littéraire : roman court (100 pages maximum) ou nouvelle ou roman graphique ou pièce de théâtre, œuvres littéraires dont les droits sont tombés dans le domaine public (+ de 70 ans après la mort de l'auteur pour les pays adhérents de l'Union Européenne).

Le jury se réservera le droit d'orienter le stagiaire sur l'un des projets.

3. une lettre de motivation personnelle (2 pages maximum) précisant le projet artistique et professionnel du candidat, l'univers qu'il souhaiterait partager avec des spectateurs.
4. un curriculum vitae

L'ensemble des pièces demandées (sauf CV) sera rédigé en caractère taille 12 et double interligne. La qualité des projets sera prise en compte pour cette première sélection. Tous ces documents sont à téléverser à l'adresse qui vous sera indiquée par e-mail, suite à la saisie de votre fiche de pré-inscription (cf.1.).

En complément, le candidat doit faire parvenir par voie postale ou par dépôt direct à La Fémis 3 exemplaires papier non reliés de son dossier initial dans l'ordre suivant : lettre de motivation, projet 1, projet 2, CV avant la date limite d'inscription.

Les frais de dossier d'inscription de 110 euros seront à régler en ligne par CB.

Date limite d'inscription et de dépôt de dossier : **mercredi 2 septembre 2020**



Deuxième partie

Les candidats retenus à l'issue de la 1^{re} partie sont convoqués à une épreuve écrite sur table (manuscrite) à La Fémis. À partir d'un sujet imposé, ils rédigent un synopsis (6 pages) et une scène dialoguée (3 pages). **Le synopsis et la scène sont notés chacun sur 10.**

Durée de l'épreuve: **6 heures 30**

Date: **mardi 6 octobre 2020**

Troisième partie

Les candidats sélectionnés sont convoqués à un entretien oral devant un jury de professionnels du scénario et de la production cinématographique.

Le jury repère les projets, les motivations et l'engagement des candidats, leur univers, leur capacité à raconter et à écrire des histoires pour le cinéma, leur relation au cinéma et aux autres arts, leur capacité à travailler en groupe.

Dates: **jeudi 19 / vendredi 20 /**

lundi 23 novembre 2020 (sous réserve)

À l'issue de la sélection, le jury répartit les candidats dans les trois ateliers.